

Le PAGE

Bulletin de l'A.H.R.C.G.G
Association Haut-Rhinoise
des Chasseurs
de Grand Gibier



28, rue Basse
68420 Gueberrschwihr
Tél. 06 73 18 75 84
danielmourterot@wanadoo.fr

Bulletin N° 13

Juillet 2024

Le mot du Vice-Président	1
PV de l'AG du 02/03/24	2
CA du 26/04/24 : définition du rôle de chaque Administrateur	5
BGG 24 : publication des résultats ; l'expérience vécue de l'intérieur	6
<u>Rétrospective</u>	
• Journées nationales ANCGG - 24 et 25/05/24	8
• Journées régionales Grand Est	8
• 20e anniversaire de l'AHRCGG	10
• PRA Lynx	11
• La recette de Marysette	13
• Flash ONF-CCFD du 18/04/24	
<u>A vos agendas</u>	
• Trucs & astuces de chasseur de grand gibier le 07/09/24 à Cernay	14

Le mot du Vice-Président

Déjà trois ans et demi sans nouvelles de notre organe de communication interne : nous espérons que ça n'a pas trop manqué aux anciens et, que ce sera une bonne découverte pour les nouveaux membres.

Nous vous devons tout d'abord le compte-rendu de notre assemblée générale du 2 mars dernier ; ainsi que les principales décisions qui ont été prises lors du dernier Conseil d'administration du 26 avril.

La promotion 2024 du BGG a été particulièrement brillante : 14 médailles d'or à la carabine, 1 médaille d'or à l'arc et 1 médaille d'or vénerie. Le major de promotion Richard GABRIEL en parlera mieux que moi.

Nous avons aussi eu l'opportunité de participer à la Commission Consultative de la Chasse en Forêt Domaniale (CCCFD) avec l'ONF le 18 avril à Saulcy/Meurthe ; aux journées nationales de l'ANCGG les 24 et 25 mai à Neuvy s/ Barangeon ; aux journées régionales Grand-Est dans la Marne les 27 et 28 juin. Enfin, Michel et moi continuons de participer au Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur du lynx.

Et nous ne pouvions pas terminer ce nouveau numéro sans parler cuisine avec Marysette.

Le vingtième anniversaire de notre association à Jungholtz le 22 juin aura été une réussite, non par le nombre de présents (à peine 60), mais par la qualité des échanges entre nous, passionnés de chasse et de nature. Il nous reste à vous souhaiter de bonnes vacances d'été, de belles rencontres à l'approche ainsi qu'un brame mémorable en attendant les battues ; et au Président un prompt rétablissement (c'est-à-dire avant le rut du brocard).

On se reverra début septembre.

Weidmanns Heil !
Lionel PERAUD
Vice-Président

« Le PAGE » est le bulletin de liaison de l'A.H.R.C.G.G : lettre interne réservée aux membres de l'association dont le siège social se trouve au domicile de son Président. Les articles qui figurent dans le présent bulletin n'engagent que leurs seuls auteurs et non l'association.



AHRCGG
28, rue Basse
68420 Gueberschwihr
danielmourterot@wanadoo.fr
+33 (0)6 73 18 75 84

Procès -Verbal de
L'Assemblée Générale du 02 mars 2024
Au ball-trap de Cernay à 09H30

Après avoir constaté qu'au moins un tiers plus un des membres actifs de l'association sont présents ou représentés, soit **55** membres (voir liste d'émargement et pouvoirs) et désigné Michel ARMAND comme secrétaire, le Président Daniel MOURTEROT ouvre la séance à 10h05, salue l'assemblée et remercie toutes les personnes présentes.

Points inscrits à l'ordre du jour :

- 1. Approbation du PV de l'AG du 11/03/2023**
- 2. Rapport moral du Président, Activités 2023**
- 3. Rapport du trésorier ; des Réviseurs ; quitus au Conseil d'Administration et au trésorier**
- 4. Nomination des réviseurs aux comptes pour 2024**
- 5. Fixation du montant de la cotisation 2024, Budget 2024**
- 6. Renouvellement du mandat de quatre Administrateurs, examen des nouvelles candidatures et vote**
- 7. Anniversaire de notre association fixée au 22 juin 2024**
- 8. Divers**

Approbation du PV de l'AG du 11/03/2023 :

Le PV diffusé à tous les membres de l'association ne fait l'objet d'aucune remarque particulière. Il est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du Président, Activités 2023 :

- Le Président fait part du décès d'Alain FEIGEL bien connu dans les milieux cynégétiques haut-rhinois. Il demande à l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence. Les obsèques se dérouleront le mardi 5 mars 2024 à 14h00 à Masevaux.
- Augmentation progressive du nombre de femmes dans le monde de la chasse. L'association se réjouit de compter à ce jour plus de 10 adhérentes parmi ses membres.
- BGG 2023 - promotion Yves Coquillot : c'est Viviane, une non chasserresse qui est major de promotion. Sincères félicitations à cette brillante candidate. 24 candidats ont suivi la formation avec un excellent état d'esprit.



- La remise des diplômes du brevet grand gibier 2023 a eu lieu sur le site de Notre-Dame du Schauenberg le 24 juin 2023. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. A l'issue de cette petite cérémonie, qui s'est déroulée sous un soleil radieux, un repas a été pris en commun et, la présentation d'une collection de couteaux par Lionel PERAUD a clos cette journée très conviviale.
- Journées régionales 2023 : rassemblement de toutes les AD (Associations Départementales) de la Région Grand Est. Face à la chute du nombre d'adhérents depuis le Covid, le thème de cette année était : « Comment aider au développement des AD ? » A l'occasion de la prochaine AG nationale, les 24 et 25/05/2024 à Neuvy-sur-Barangeon, nous devrions avoir le résultat de toutes les « remontées » régionales, et la stratégie qui s'ensuivra.
- Septembre 2023 : Challenge de tir de l'ABRCGG à 67490 Dettwiller.
- LYNX sur le massif des Vosges : Lionel PERAUD et Michel ARMAND participent respectivement aux groupes de travail « Le Lynx et la Chasse » et « Suivi et Conservation du Lynx ». Le CROC (Centre de Recherche et d'Observation des Carnivores) a été dissous après la validation du PNA (Plan National d'Actions). Sandrine FARNY, attachée auprès des Ballons des Vosges et de la DREAL, assure l'animation du PNA. Un des objectifs est de faciliter l'interconnexion de la population jurassienne avec le noyau vosgien. Lionel rappelle l'abattage malheureux d'un lynx dans la vallée de Thann. L'auteur des faits n'a pas été identifié à ce jour.
- Mai 2023 : Assemblée Générale de l'ANCGG à BIARRITZ (Nouvelle Aquitaine).
Changement à la tête de l'association : Matthieu COUSTY, vétérinaire, devient le nouveau Président à la place de Gérard BEDARIDA nommé Président d'Honneur.
Le nouvel organigramme du conseil d'administration peut être consulté sur le site internet de l'association <https://www.ancgg.org/>

Rapport du Trésorier, des Réviseurs, Quitus :

C'est le Vice-Président Lionel PERAUD qui présente les comptes de l'année 2023.

Ils sont projetés à l'assemblée qui en prend connaissance :

- Recettes : 6 980,68 €
- Dépenses : 7 513,44 €
- Résultat négatif de – 532,76 €

Le déficit s'explique par la baisse du nombre de membres (une vingtaine de cotisations) et les boissons payées par l'association le jour de la remise des brevets 2023.

Total du bilan au 31/12/2023 : 14 716 €.

Les réviseurs aux comptes (Gilles BAUER et Patrice HEYD) font part de leur rapport. Les comptes sont bien tenus et les écritures sont en concordance avec les documents présentés. Le bilan est adopté sans aucune réserve. Quitus est donné au trésorier ainsi qu'au Conseil d'Administration.

Réviseurs aux comptes pour l'année 2024 :

En l'absence de nouveaux candidats, messieurs Gilles BAUER et Patrice HEYD seront à nouveau les réviseurs aux comptes pour l'année 2024. (L'élection de Gilles BAUER au poste d'Administrateur va conduire à l'élection d'un nouveau Réviseur, à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration).

Fixation du montant de la cotisation 2024, Budget 2024 :

Le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 25 €.

Le budget 2024 présenté fait apparaître une perte de 975 € justifiée par l'investissement que va faire l'association pour l'organisation de son vingtième anniversaire.

Renouvellement du mandat de 4 administrateurs, examen des nouvelles candidatures et vote :

Pascal BRISWALTER, Bruno MICHEL et Francis STOQUERT, administrateurs sortants, sollicitent un nouveau mandat. Par ailleurs, Olivier BOBB a présenté sa démission par écrit au Président à l'issue du Conseil d'Administration du 26 janvier dernier.

D'autre part, conformément aux statuts, les Administrateurs sont élus pour un mandat de 9 ans, avec renouvellement d'un tiers tous les trois ans. Traditionnellement, tous les trois ans, le Conseil d'Administration ouvre la porte aux nouvelles candidatures, jusqu'à concurrence des 15 Administrateurs prévus par les statuts.

Cette année, trois nouveaux membres ont adressé une lettre de motivation au Président, et souhaitent donc faire leur entrée au Conseil d'Administration : Gilles BAUER, Christian HOEGY et Cécile SZYMANSKI. Les six candidats se présentent à l'assemblée en exposant leur motivation. Le Président propose un vote global à main levée. Personne ne s'y oppose.

Les six nouveaux Administrateurs sont élus à l'unanimité, portant le nouveau Conseil d'Administration à 14 membres. Le Président ainsi que les membres présents à l'AG les félicitent.

Anniversaire de notre Association :

Cette année, l'AHRCGG fêtera ses 20 ans d'existence. Il est prévu de marquer cet événement par une journée exceptionnelle fixée au samedi 22 juin 2024. Marysette MOURTEROT et Michel ARMAND se chargent de l'organisation de cette manifestation qui est pour l'instant dans sa phase d'élaboration. Le site de Notre-Dame de Thierenbach (commune de 68500 Jungholtz) a été retenu. Cette journée sera aussi l'occasion de remettre les diplômes à la promotion 2024.

Divers :

Dominique MONNOT demande si l'association peut intervenir dans le problème des plans de chasse du cerf jugés aberrants et contrer les décisions de l'ONF et de la DDT.

Pour rappel, les plans de chasse sont définis par le Préfet après avis de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) composée des chasseurs (FDC), des représentants agricoles et forestiers, des associations de protection de la nature et de l'environnement, de l'OFB, des louvetiers. Les AD ne sont donc pas partie prenante.

Francis STOQUERT précise que les plans de chasse ont néanmoins été réalisés à plus de 90%.

11h30 : Plus personne ne demande la parole, le Président clôt la séance et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Michel ARMAND
Secrétaire

Daniel MOURTEROT
Président



Conseil d'administration du 26/04/2024

Le Président Daniel MOURTEROT a convoqué un Conseil d'Administration au restaurant Le Soleil à Wettolsheim le 26 avril dernier pour accueillir les nouveaux administrateurs élus par l'Assemblée Générale du 02 mars à Cernay (voir PV ci-dessus).

Ce fut l'opportunité de répartir les différentes tâches de la façon suivante :

1. **Daniel MOURTEROT**, Président, Responsable du BGG, du site Internet, de la communication et du PAGE, des réunions nationale et régionale, ONF, FDC, etc.
2. **Lionel PERAUD**, Vice-Président, Trésorier, banque, inscription des membres au Back-Office, Le PAGE, PRA Lynx (coexistence avec la chasse), réglage des armes, réunions nationale et régionale, ONF.
3. **Michel ARMAND**, Secrétaire, Le PAGE, PRA Lynx (suivi), réseau loup-lynx, cours Chevreuil, Chiens, Vénérie, Honneurs, Petite Faune.
4. **Marysette MOURTEROT**, Relations publiques, planning BGG, repas après les cours, livres BGG, dépôts en banque, caisse, inventaire.
5. **Cécile SZYMANSKI**, communication, aide au BGG, réseaux sociaux, tir à l'arc, vénerie.
6. **Gilles BAUER**, réflexion sur le développement de l'AHRCGG, sauvegarde du grand gibier.
7. **Pascal BRISWALTER**, cotateur AFMT.
8. **Joël CAILLOT**, moniteur de tir, sanglier courant.
9. **Michaël GRIENENBERGER-FASS**, cotateur AFMT, cours sur le gibier de montagne, suivi de la législation relative à la chasse.
10. **Christian HOEGY**, assistant sanglier courant, tir sur cible fixe, tir à l'arc et vénerie.
11. **Bruno MICHEL**, cotateur AFMT.
12. **Bernard MULLER**, moniteur de tir, tir sur cible fixe, réglage des armes.
13. **Philippe SESSA**, cours sur l'arc et la recherche au sang, tir à l'arc.
14. **Francis STOCQUERT**, cours sur le cerf, sortie sylvicole.

Autre sujet d'importance : l'organisation du vingtième anniversaire de l'AHRCGG à Jungholtz, avec messe à Notre -Dame de Thierenbach, sous la responsabilité de Marysette et Michel.

Voilà, tout le monde est au travail.

Lionel PERAUD
Vice-Président



Brevet Grand Gibier 2024

- L'expérience vue de l'intérieur

En tant que chasseur j'avais évidemment entendu parler du Brevet Grand Gibier (BGG) mais je n'avais qu'une vision assez floue de son contenu et de son déroulement. Pour en avoir parlé ici et là j'étais juste conscient qu'il requiert de l'assiduité et un investissement personnel.

Alors fin 2023 je me suis posé la question de m'engager dans cette formation : même si elle est soutenue, elle s'étend sur une durée tout-à-fait raisonnable de 3 mois. Pendant ce temps les autres occupations, les autres lectures attendront!

Dès février les cours se sont enchaînés comme un rituel auquel j'assistais volontiers malgré la contrainte des kilomètres qui m'avait rebuté au premier abord et que j'allais rapidement mettre de côté. Les sujets présentés par les différents intervenants m'intéressaient, l'équipe d'encadrement de l'AHRCGG s'avérait être très divertissante, très bien organisée et très attentionnée et les autres élèves de la promo tous très avenants.



Les cours



La sortie sylvicole sous le soleil

La diversité des profils des élèves m'a au début surpris : chasseur ou non-chasseurs, dans les forêts ou derrière un bureau, tout jeune ou déjà senior mais tous se sont révélés d'une grande modestie et d'une grande curiosité. Les échanges lors des repas post-cours ou bien lors de la sortie sylvicole ont permis aux uns et aux autres d'encore mieux se connaître et d'échanger.

Qu'il s'agisse de l'épreuve de tir ou des cours théoriques le Brevet Grand Gibier nécessite de l'entraînement et du travail, sans quoi son obtention reste aléatoire.

J'ai beaucoup appris notamment sur des domaines qui m'étais inconnus jusqu'à présent comme l'exploitation forestière ou le grand gibier de montagne. A posteriori je ne perçois plus la formation du brevet grand Gibier comme une finalité : Elle ouvre rapidement l'esprit des candidats vers l'immensité des connaissances disponibles dans chaque domaine étudié et incite chacun à regarder plus loin, à pousser un peu plus la curiosité.

Cette démarche de formation doit aussi être vue comme écologique. C'est la connaissance qui nous permet de défendre nos milieux naturels, notre faune et notre flore. Connaître permet de constater les changements, les dégradations, permet de savoir agir pour y remédier. La connaissance est l'assurance des compétences nécessaires pour protéger.



C'est aussi par la connaissance que nous pourrons mieux défendre le monde de la chasse en sachant fournir les arguments qui s'imposent face à nos détracteurs.

Face à une société urbaine qui tente d'accaparer le monopole de l'écologie au détriment des ruraux et des gens de terrain, la formation des chasseurs me semble une nécessité. Le BGG en est une belle porte d'entrée.

Richard GABRIEL

*La promo 2024 après l'épreuve de tir :
de grands sourires !*



- **Les brevetés 2024**

Médailles d'or – Carabine

GABRIEL Richard
DA SILVA Sophie
FLORY Gabriel
KUTTLER Margot
HELBLING Stéphane
HIRTH Francis
HOUIN Marc
KOSKA-FLEURY Agnieszka
LAMBERT Franck
SCHREIBER Sophie
SCHREIBER Régis
TILLOLOY Léa
WEBER Philippe
ZOBLER Jérôme



Richard Gabriel, major de promotion, et Lionel Peraud, Vice-Président

Médaille d'or – Arc

FRIEH Fabrice

Médaille d'or – Vénérerie

SZYMANSKI Cécile



La promotion 2024

Journées Nationales ANCGG des 23 et 24/05/2024 **à Neuvy-Sur-Barangeon (18)**

Les journées nationales de l'ANCGG sont, non seulement l'occasion d'organiser le Conseil d'Administration de l'ANCGG et de l'AFMT, de réunir les associations départementales, de tenir les AG annuelles, mais encore de débattre des sujets brûlants du moment tels que :

- La gestion du cerf, quantitatif vs qualitatif ;
- Le suivi sanitaire des ongulés sauvages ;
- L'évolution de la dynamique des populations et l'occupation de l'espace par le sanglier ;
- La particularité de la chasse en Alsace-Moselle.

Ce qui est encore plus important, ce sont les contacts et échanges entre les élus des différentes associations départementales, la comparaison des expériences acquises, les relations avec chaque environnement spécifique (FDC, ONF, OFB, etc.)

Vous aurez l'opportunité de lire tout ça en détail dans le prochain Grande Faune.

Lionel PERAUD
Vice-Président

Journées Régionales Grand Est des 27 et 28/06/2024 **Leuvrigny (51)**

Les journées régionales de l'ANCGG, qui se tiennent après l'AG nationale, ont pour but de réunir les AD d'une même région administrative (10 en ce qui nous concerne), de façon à alimenter une réflexion de l'AN et à traiter des problèmes spécifiques à la région.

Cette année, ce sont nos amis de la Marne qui étaient chargés de cette organisation autour des thèmes suivants :

1. Traitement et valorisation de la venaison ; le devenir des déchets.

Quelques constatations : la consommation de viande de gibier en France ne représente que 1 % de la consommation totale de viande. 51 % de la viande de gibier consommée en France est importée.

70 % de la viande de bœuf consommée est de la viande hachée.

Le repas familial à la maison avec une nourriture cuisinée a parfois laissé la place à un repas au restaurant à base de burger.

Les crises sanitaires successives (vache folle, veau aux hormones, viande de cheval dans les lasagnes, etc.) ont contribué à augmenter la pression sociétale.

La population de chasseurs diminue alors que la population de gibier augmente.

A-t'on pour autant le droit de jeter de la venaison dans les poubelles des aires d'autoroute alors qu'une part importante de la population française souffre de malnutrition ?



Nous devons donc nous poser la question de nos pratiques pour relever le défi face à nos concurrents que sont les éleveurs. D'où les questions à se poser :

- Doit-on continuer à transporter le gibier sur un panier posé sur une boule de remorquage, exposé aux gaz d'échappement ?
- Doit-on intégrer la formation à l'éviscération au BGG ?
- Les AD doivent-elles se pencher sur la formation à la découpe et à la cuisine du gibier ?
- Doit-on favoriser le partage convivial de la venaison, plutôt que la vente à des professionnels ?
- Doit-on communiquer sur la valeur nutritive de la viande de gibier (FNC ou ANCGG) ?
- L'avenir de la commercialisation de la venaison repose-t'il sur :
 - Les circuits courts inférieurs à 80 km ?
 - Les circuits longs que sont les ateliers de traitement ?

Autant de questions demeurées sans réponses à l'issue de la réunion et qui doivent alimenter les réflexions tant des AD que de l'AN.

Quant aux déchets, actuellement ils sont traités de la façon suivante :

- Viscères laissés dans la nature pour entretenir la chaîne alimentaire des autres espèces ou, enterrés pour ne pas choquer les autres utilisateurs de la même nature. Pour information, le Japon ou certains États aux USA pratiquent le « Gutless », c'est-à-dire le prélèvement sans éviscération uniquement de la venaison consommable (antérieurs, postérieurs, longues, filets-mignons, trophée) ; la carcasse restant sur place pour alimenter les autres espèces (prédateurs et charognards).
- Peaux qui peuvent être brûlées ou équarries (environ 300 €/T).

2. La lutte contre le braconnage

Constat de départ : l'AD 51 offre la formation gratuitement aux candidats qui se présentent au BGG, grâce à un procès gagné dans le cadre de la lutte contre le braconnage.

Pourquoi une AD peut-elle se porter partie civile lors d'une poursuite pour braconnage ?

- Parce que c'est inscrit dans les statuts de la majorité des AD ;
- Parce que la FDC représente les chasseurs alors que l'AD représente la partie civile ;
- Parce qu'elle a subi un préjudice moral.

En conséquence, quand on a vent d'une affaire de braconnage initiée par l'OFB, il ne faut rien dire mais ramasser le maximum de preuves, y compris les affaires antérieures classées sans suite, laisser avancer l'enquête de l'OFB et, le moment venu, ester en justice.

Le préjudice est évalué grâce à une grille dite ONCFS, qui n'a pas encore été mise à jour, mais qui valorise chaque espèce.

A priori, les journées régionales 2025 devraient être organisées par l'AD 68 dans le Haut-Rhin. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Lionel PERAUD
Vice-Président



L'AHRCGG a fêté ses 20 ANS

Le samedi 22 juin 2024, l'AHRCGG s'est réunie afin de fêter son 20e anniversaire. C'est sur le site de Thierenbach à 68500 - Jungholtz que nos membres se sont retrouvés. Réunis dans la salle des séminaires de la « Ferme des Moines », la journée a été ouverte au son des cors de l'ABRCGG sous la houlette de Michel Chapon et des trompes de chasse du trio Schann.

Lionel Peraud, le Vice-Président représentait le Président Daniel Mourterot absent de cette journée pour raison de santé. Malgré tout Daniel était présent dans nos pensées. Avant de parler de l'association, Lionel a tenu à rappeler l'importance de la création de l'ANCGG, le socle des associations départementales, par des hommes visionnaires tel que François Sommer qui en fut le fer de lance. Il fit ensuite l'historique de l'AHRCGG et une rétrospective de tous les événements qui ont marqué ces 20 années écoulées.

Vint ensuite le moment tant attendu de la remise des diplômes aux candidats du BGG 2024, promotion Dr Gérard Koehl. Tous les nouveaux diplômés (carabine, arc, vénerie) sont venus tour à tour recevoir le précieux document et ont profité de l'occasion pour exprimer leurs impressions sur ces mois de formation.



La promotion 2024

Les cloches de la basilique sonnant midi, il était temps de se rendre dans l'immense salle du restaurant de la « Ferme des Moines » où nous attendait l'apéritif ainsi qu'un buffet des plus copieux.

La météo très boudeuse depuis le matin décida en ce début d'après-midi de faire un petit effort, ce qui permit à nos amis de l'AHRCA de nous proposer à l'extérieur une animation sur le tir à l'arc (qu'ils en soient encore remerciés).

Cette initiation permit de faciliter la digestion et de patienter jusqu'à l'heure de la messe dédiée à Saint-Hubert.

Celle-ci, célébrée en la basilique « Notre Dame de Thierenbach » laissa la place au recueillement. Un moment solennel, réhaussé par l'intervention de nos sonneurs. Un hommage a été rendu aux membres qui nous ont malheureusement quittés.

Dans son homélie le recteur a mis l'accent sur la nature, la place de la chasse et le rôle de notre association, avec une bienveillance non dénuée d'humour.

Avant de nous quitter, nous avons partagé le verre de l'amitié.

Une page venait de se tourner, mais la vie continue. Il y aura encore beaucoup d'anniversaires dans le futur car l'association a une très longue vie devant elle.

Michel ARMAND
Secrétaire



Le Réseau Loup/Lynx



1988 : Création du réseau Lynx

Le réseau est créé pour suivre l'évolution du programme de réintroduction de 18 lynx dans le massif Vosgien entre 1983 et 1993. Auparavant un lâcher de 20 lynx a eu lieu dans la Jura Suisse avec la première apparition d'un lynx helvétique sur le Jura français en 1974.

1994 : création du réseau Loup

2001 : fusion des deux réseaux

Le réseau loup-lynx a été créé comme un outil de suivi patrimonial pour rendre compte des tendances d'évolution des aires de répartition et de la démographie dans un objectif de mesurer l'état de conservation de ces deux espèces protégées.

Ce dispositif repose sur le déploiement de près de 4 000 correspondants d'horizons divers (80% de professionnels de la faune sauvage et 20% de particuliers) formés à l'identification et à la reconnaissance des indices de présence.

Répartis de façon homogène, les correspondants couvrent une moitié Est de la France allant des Vosges aux Pyrénées atlantiques et appliquent une procédure commune de collecte d'indices par le biais de fiches techniques.

Ces dernières sont centralisées et analysées ensuite de façon standardisée par l'unité prédateurs et animaux déprédateurs de l'OFB.

En résumé, les objectifs sont :

- Rassembler des informations de terrain ;
- Analyser et valider ces informations ;
- Produire des synthèses et les répertorier sur le portail CARMEN (CARtographie du Ministère de l'ENvironnement) par zone géographique de 10 x 10 Km.

Les indices détectés et reportés dans ces carrés déterminent le niveau d'occupation :

- Présence régulière ;
- Présence occasionnelle.

Pour le Grand Est 525 correspondants ont été formés avec une participation plus ou moins active selon les disponibilités, et une érosion au fil des années. De ce fait, chaque année une nouvelle formation est dispensée à de nouveaux bénévoles.

Organisation du Réseau :

- La coordination administrative est placée sous l'autorité des Directions Départementales des Territoires (Christophe Guillaume pour la DDT 68).
- La coordination technique est placée sous l'autorité de l'OFB avec un responsable national (Nicolas JEAN) coordinateur de la « brigade Loup » et responsable du suivi scientifique.
- Des animateurs régionaux. (Marie Laure SCHWOERER de l'OFB pour le Grand Est).

Chaque correspondant prospecte, soit sur un circuit désigné par les animateurs régionaux, soit sur des circuits choisis par l'intéressé lui-même en fonction de sa localisation, ou de sa connaissance du terrain.

Les correspondants du réseau sont régulièrement informés de l'actualité loup/lynx par le biais de la DDT 68 (e-mail - flash info - Info Loup - Info Lynx et événements émanant du programme Life Lynx Palatinat).

La période la plus active du réseau est le « suivi hivernal » du mois de novembre au mois de mars. Sa réussite dépend de l'enneigement qui facilite le repérage des traces et des indices. Chaque fin de mois, un compte rendu de prospection est adressé à la DDT et à l'OFB.

Dans l'un des prochains numéros du « PAGE » je pourrai vous communiquer le bilan hivernal de la saison 2023/2024 au niveau Régional et National.

Michel ARMAND
Correspondant du Réseau
Secrétaire de l'AHRCGG



La recette de Marysette

Côtelettes de sanglier

Ingrédients

- 8 côtelettes
- 1 carotte
- 70gr de céleri boule
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 1 branche de céleri
- 1 litre de vin rouge
- 1 feuille de laurier
- 5cl de fond de veau
- 20g de sucre cassonade
- 20g de beurre
- 1 c à s d'huile de tournesol
- sel
- poivre



• Les étapes

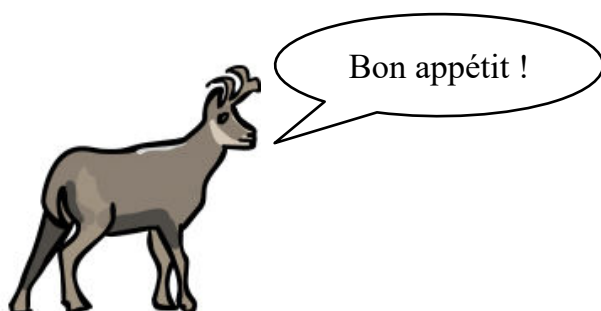
- 1) Tailler en petits cubes tous les légumes.
- 2) Hacher l'oignon et l'ail.
- 3) Mettre tous ces ingrédients dans une casserole avec le vin la feuille de laurier, sel et poivre.
- 4) Faire réduire aux trois quarts à feu moyen.
- 5) Ajouter le fond de veau et le sucre, puis laisser réduire encore 10 mn.
- 6) Filtrer la sauce, la faire chauffer sur feu doux, puis ajouter le beurre en fouettant.
- 7) Saler et poivrer les côtelettes puis les cuire dans l'huile (ou à la plancha) 3 à 6 mn de chaque côté.

Servir avec une purée de céleri.

• L'astuce de Marysette

A déguster avec un verre de Vacqueyras.

Marysette MOURTEROT





A vos agendas

- **07/09/2024 : Animation thématique**

Lionel Peraud organisera le 07/09/2024 au Ball-trap de Cernay une présentation sur les « Trucs et astuces de chasseur de grand gibier ». Nous vous transmettrons les informations pratiques ultérieurement.

